

**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**  
**Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 9 décembre 2020**  
**Visioconférence TEAMS**

*Présences :*

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Monique Richard (Musique)
David Décarie (Études françaises)	Jonathan Robichaud (Rep. étud., Sc. soc.)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)	Arnaud Scailerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Julie Forgues (Arts visuels)	Anahita Shafiei (rep. unité II)
Thomas Hodd (Anglais)	Lise Savoie (Travail social)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)	Jean-François Thibault (Doyen)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)	Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Denise Merkle (Traduction et langues)	Guy Vincent (Histoire et géographie)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)	

*Absences motivées :*

Marcia Babineau (Art dramatique)

**1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 9 décembre 2020**

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Il propose deux ajouts, soit le point 8 « Modification au projet de sabbatique de Benoit Doyon-Gosselin » et le point 9.1 « Assemblée facultaire ».

Le doyen rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Il propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. La proposition est adoptée par consensus.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2020**

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Le doyen propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée par consensus.

### 3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2020

Point 5.1 : Le Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'évaluation de la M.A. et du Ph. D. en science du langage a été envoyé à la FESR. Le plan doit être adopté par le Conseil de la FESR puis envoyé au VRER.

Point 5.2 : Le Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'évaluation de la M.A. en histoire a été envoyé à la FESR. Le plan doit être adopté par le Conseil de la FESR puis envoyé au VRER.

Point 6.2 : Des modifications adoptées l'an dernier au Conseil, soit la réactivation de cours ANGL, la création du Diplôme en analyse et action communautaires et les modifications aux programmes de travail social, ont été adoptées récemment au Comité des programmes. Une modification mineure au projet de travail social a cependant été suggérée par le Comité des programmes et figure au présent ordre du jour.

Point 7 : La proposition de modification du règlement universitaire (Exigences linguistiques) a été envoyée à la vice-rectrice adjointe à la mi-novembre.

Point 8 : La candidature retenue par la FASS pour le prix Vo-Van a été transférée à la FESR.

Point 9 : Le dossier de nomination de Jimmy Thibeault comme professeur associé a été envoyé à la FESR qui a ensuite recommandé sa nomination auprès du VRER.

Point 10.1 : Le doyen a préparé une lettre à l'intention du VRER et du VRARH pour présenter les préoccupations du corps professoral et sa demande de soutien supplémentaire de la part de l'Université. Il en a également discuté de vive voix avec le VRER et le Recteur. Il indique que des démarches ont été entreprises par l'ABPPUM et pourraient mener à une lettre d'entente.

Un membre pose une question sur l'enregistrement des cours et le manque d'assiduité de la part d'étudiantes et d'étudiants. Le vice-doyen rappelle que le règlement universitaire sur l'assiduité s'applique pour les cours à distance et que certains y ont eu recours ce semestre dans les cas d'absences trop nombreuses.

### 4. Affaires étudiantes

Jonathan Robichaud n'a rien à signaler pour les affaires étudiantes. Il souhaite seulement préciser que l'enregistrement des cours peut être très bénéfique pour certains et il encourage le corps professoral à enregistrer leurs cours.

## 5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

### 5.1 Programme d'information-communication [*Annexe 1*]

#### 5.1.1 Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs : évaluation du B.A. (majeure en information-communication)

Gervais Mbarga présente le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs. Il explique que des actions sont proposées pour chacune des cinq décisions, comme créer de nouveaux cours à contenu déontologique, équilibrer le corps professoral, être attentif aux inscriptions dans le programme, renégocier les termes de la bourse Roméo-LeBlanc en journalisme et développer des thématiques de recherche pour renforcer la formation en journalisme.

Un membre se questionne sur la renégociation des termes de la bourse Roméo-Leblanc. En fait, parmi les récipiendaires de cette bourse, très peu, voire pas du tout, poursuivent ensuite une carrière dans le domaine du journalisme. Le donateur juge que la bourse ne produit pas les résultats escomptés, d'où sa volonté d'en revoir les termes.

Gervais Mbarga propose le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs. La proposition est adoptée par consensus.

### 5.2 École de travail social [*Annexe 2*]

#### 5.2.1 Modification à la description du cours TSOC4463 (*Droits de l'enfant*)

Lise Savoie explique que le Comité de programme a demandé que le mot « bilingue » soit retiré de la description du cours TSOC4463 pour éviter de créer un précédent.

Lise Savoie propose la modification à description du cours TSOC4463. La proposition est adoptée par consensus.

## 6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

### 6.1 RDD et RVD

Le vice-doyen explique qu'à la demande de la FEECUM, une RVD extraordinaire se déroule au même moment que la présente réunion du Conseil de la FASS pour discuter des modalités de fin de session. La FEECUM demande le retour des mentions Succès/Insuccès, comme l'Université de Moncton l'avait fait à l'hiver 2020 et comme d'autres établissements, dont l'Université Mount Allison, l'ont prévu ce semestre. Les professeures et professeurs seront avisés si l'Université accepte de modifier les modalités d'attribution des notes finales.

### 6.2 Sénat et Comité des programmes

Rien à signaler.

## **7. Préparation de l'horaire de cours pour l'année universitaire 2021-2022**

Le vice-doyen explique les principes qui ont guidé la planification des cours de l'année universitaire 2021-2022. Le scénario retenu pour la FASS est la livraison de tous les cours à distance, à l'exception des disciplines artistiques et des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. Pour déterminer les disciplines à offrir en présentiel, on a tenu compte du manque de salles de classe pouvant accueillir des groupes de plus de 25 personnes et de la nécessité d'éviter qu'une étudiante ou un étudiant doive se rendre sur le campus pour ne suivre qu'un seul cours en présentiel.

Les unités devront donc préparer l'horaire de l'an prochain et le rendre au plus tard le 19 février 2021. Celles qui offrent des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle doivent entamer des discussions dès maintenant pour déterminer si les cours seront offerts à distance ou sur place et, si cette dernière option est retenue, elles devront préparer des plans opérationnels.

Pour l'instant, il s'agit d'un scénario « B+ »; l'Université annoncera, vers les mois de mai et juin, si les cours de 1<sup>er</sup> cycle se tiendront à distance ou en présentiel l'an prochain.

## **8. Modification au projet de sabbatique de Benoit Doyon-Gosselin**

Le projet de sabbatique de Benoit Doyon-Gosselin doit être modifié en raison de l'annulation d'un séjour à la Chaire des Amériques de l'Université Rennes 2. Ses activités de recherche se poursuivront telles qu'elles avaient été prévues, mais le séjour sera reporté.

Cette information sera inscrite au dossier du professeur.

## **9. Informations**

### **9.1 Assemblée facultaire**

Le doyen convoque les professeures et professeurs de la FASS à une assemblée facultaire qui se tiendra le vendredi 29 janvier 2021 à 9 h 30. La convocation officielle sera envoyée au début du prochain semestre.

### **9.2 Planification de webinaires**

Arnaud Scaillez explique qu'à partir de janvier, des webinaires seront organisés une fois par mois. Ils pourraient prendre diverses formes comme des échanges ou conférences sur les bonnes pratiques dans l'enseignement à distance, les effets de la COVID-19 sur le télétravail ou sur la recherche, etc.

## **10. Clôture de la séance**

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 15 h 44.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JFT'.

Jean-François Thibault

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. LeBlanc' followed by a horizontal line.

Matthieu LeBlanc